



<b>COMMUNE DE SARCENAS</b> 1250 Route De Palaquit 38700 SARCENAS TEL : 04-76-27-65-20	<b>Arrêté</b> <b>Portant extension de la numérotation de voiries</b>
--	---

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE

**ARRETE N° 2-2024**

EXTENSION DE LA NUMEROTATION DE VOIRIES

Le Maire de la commune du SARCENAS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L2213-28 ;  
Considérant que le numérotage des habitations en agglomération constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire ;  
Vu la délibération du conseil municipal en date du 22 mai 2017 décidant de donner, une dénomination officielle aux voies publiques de la commune de Sarcenas

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

Compte tenu de la numérotation métrique retenue sur la voirie de la commune de Sarcenas, sont arrêtées les nouvelles numérotations suivantes :

- Le numéro 1189 route de Palaquit est attribué à la parcelle cadastrée section C n°425 et correspond à l'accès de la parcelle actuellement non construite.

**ARTICLE 2 :**

Le présent arrêté sera adressé à Monsieur le Préfet, au Cadastre et notifié aux intéressés. Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire du présent arrêté, affiché le 9 juin 2024.

Fait en Mairie de Sarcenas le 9 juin 2024

Le Maire,  
Sylvain DULOUTRE

